Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 39

Artikel: A propos du Jeûne
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192521

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-neuvième année. N° 39. Samedi 26 septembre 1891.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* ou du *1er octobre.*

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

Cet ouvrage sortant de presse et allant être expédié aux souscripteurs, nous prions ceux d'entr'eux qui auraient un changement d'adresse à nous indiquer, de bien vouloir le faire immédiatement.

A propos du Jeûne.

Quoique les mesures de police, relatives aux établissements publics, à l'occasion du Jeûne fédéral, soient supprimées depuis longtemps, la plupart des détenteurs de ces établissements les ont fermés dimanche dernier, pour prendre la clef des champs. Aussi, entre onze heures et midi, nombre d'amateurs d'absinthe, de vermouth ou autres apéritifs, ont-ils trouvé visage de bois, dans les cafés dont ils sont les fidèles habitués.

Messieurs les cafetiers ont bien fait; mais à ce propos on ne peut s'empêcher de faire quelques réflexions, surtout si l'on se souvient de se qui se passait autrefois.

Lorsqu'un arrêté du Conseil d'Etat ordonnait la fermeture des cafés et cabarets, dès la veille du Jeûne, à 4 heures, jusqu'au lundi matin, messieurs les détenteurs faisaient des pieds et des mains pour se soustraire à la règle, qu'ils trouvaient ridicule, surannée et contraire à la liberté d'industrie ; et tous les moyens leur étaient bons pour y échapper. Ils fermaient la devanture, mais servaient du vin au 1er étage, ou laissaient ouverte la porte du fond. Chacun savait qu'on pouvait passer par l'allée et consommer au café, à la seule condition de ne pas faire trop de bruit.

Aujourd'hui que ces messieurs ne sont plus soumis à des mesures exceptionnelles à l'occasion du Jeûne, et qu'ils peuvent ouvrir leurs établissements ce jour-là, comme ils le font les autres dimanches de l'année, ils ferment !

Hélas ! cet esprit de contradiction est aussi ancien que le monde ; c'est toujours l'histoire du fruit défendu qui offre, paraît-il, tant d'attraits. Ici, il a un bon côté cependant, celui de donner congé à ces pauvres sommeliers et garçons de cafés, qui, à de très rares exceptions près, sont tenus, dès le 1er janvier au 31 décembre, à vivre, à travailler, au milieu de gens qui boivent, fument et crient souvent comme des sourds !...

N'est-il pas juste que quelques heures de congé viennent donner un brin de soleil et d'air pur à ces esclaves de la clientèle ?

* * *

Mais, au bon vieux temps, on célébrait tout autrement cette fête religieuse ; on n'en profitait pas pour courir à droite et à gauche, dès le grand matin ; on ne se bousculait pas dans les gares, on ne prenait pas d'assaut les trains de chemins de fer ; on restait sagement à la maison. C'était alors un vrai jeûne, — dans l'acception qu'il faut ici donner à ce mot, — un jour d'actions de grâces.

Le peuple vaudois, entr'autres, célébrait cette solennité avec une dévotion particulière. Dès huit heures du matin commençait, dans les temples, la lecture de la Bible, alternant avec les sermons et le chant du psaume LI ; aucun ménage ne dînait avant quatre heures de l'après-midi ; chaque famille était représentée à l'église durant toute la journée ; on se relevait l'un l'autre, et ces intervalles étaient consacrés à de modestes repas dont le gâteau faisait les frais ; c'était le seul mets qu'on se permettait ce jour-là pendant le culte, qui commençait à huit heures du matin et se continuait jusqu'à quatre heures, sans interruption.

Dans le Pays-d'Enhaut, notamment à Rossinières, la population allait encore plus loin : après le culte, on se réunissait sur la terrasse de l'église pour y chanter des psaumes jusqu'à la nuit.

A Lausanne, chacun rentrait chez soi pour passer le reste de la journée en famille.

Il y a sans doute dans ces souvenirs, dans ces vieilles habitudes qui disparaissent chaque jour, beaucoup de choses à regretter ; mais il faut nécessairement faire de grandes concessions à la marche des événements et surtout à la liberté de conscience, dans tout ce qui concerne les devoirs religieux : autres temps, autres mœurs.

Sous le titre : **Types d'hôtel en Suisse,** le *Journal de Fribourg* publie les croquis suivants, tracés d'une plume alerte et spirituelle, et signés : *Zed.* Nous les reproduisons après quelques légères coupures, vu le peu de place dont nous disposons.

* * *

L'AMÉRICAINE

Respire la jeunesse, la vigueur, la santé et l'envie folle de s'amuser à tout prix. Dîne à table d'hôte, passe une partie de sa journée dans le salon de conversation, regarde tous les hommes dans le blanc des yeux et a toujours l'air de vouloir les déniaiser.

Se livre avec passion à tous les sports, reste des heures entières à ramer sur le lac, et cela par tous les temps ; force les jeunes gens à la suivre dans cet exercice, se réjouit de leur voir des ampoules aux mains, se moque d'eux impitoyablement lorsqu'ils ont le mal de mer et leur frappe familièrement sur l'épaule devant tout le monde.

Se met en grande toilette pour les repas, n'écoute jamais la musique, parle haut, remue d'une façon démesurée, s'égare dans les bosquets avec n'importe qui, choisit le plus léger prétexte pour danser à perte d'haleine et n'est jamais fatiguée.

Se lève de bonne heure, appelle ses amis par la fenêtre, réveille les voisins et en rit à gorge déployée.

N'abuse pas des excursions de montagne ; va volontiers au spectacle et au Casino, ne joue pas, flirte tout le temps et fuit les Anglaises comme la peste.

LA FRANÇAISE

Habite un appartement au second étage avec ses enfants. A un mari à Paris, qui vient la voir tous les quinze jours. Le reste du temps, s'ennuie, ébauche une intrigue discrète avec un Parisien qu'elle a rencontré l'hiver précédent dans le monde. Affiche les grands sentiments, se pose en femme incomprise, supplie son amoureux de ne pas la compromettre, et ne lui parle pas devant le monde.

Dîne à une table séparée avec ses enfants ; se promène tous les jours en voiture avec eux ; les couche à huit heures et redescend dans le hall ou sous la véranda.

Ne fait aucune excursion, si ce n'est quelques courses en bateau en vapeur ; se lève à dix heures, se couche à minuit ; ne parle qu'à deux ou trois personnes ; lit un peu, écrit beaucoup, écoute avec recueillement la musique et ne va ni au Casino, ni au théâtre.

Fait peu de toilette, mais s'habille avec